

Réponse du Conseil administratif à la motion du 21 mars 2012 de MM. Christian Zaugg, Morten Gisselbaek, Pierre Gauthier, M^{mes} Salika Wenger, Marie Gobits et Sylvain Thévoz: «Soutien au sport amateur».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- que chacun peut constater que le sport amateur est le «parent pauvre» des associations subventionnées par la Ville;
- que l'essentiel des subventions attribuées à ces clubs dans le budget 2012 est rigoureusement identique à celui du budget 2011;
- que l'effort demandé aux familles pour leurs enfants en matière de sport est considérable (cotisations, équipements, déplacements, etc.);
- que les jeunes, dans ces clubs amateurs, constituent une pépinière de sportifs de haut niveau;
- que de nombreux clubs ont de la peine à faire face à leurs charges (assurances, locations, entraîneurs, etc.) et donc à remplir leur mission et à se développer,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de réévaluer l'ensemble des subventions attribuées, dans le cadre du budget 2013, au sport amateur et aux jeunes en particulier.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil municipal a accepté le renvoi de cette motion au Conseil administratif le 16 janvier 2020.

Le sport en Ville de Genève

Le sport à Genève, c'est 800 clubs, 75 associations cantonales, 115 000 sportifs et sportives membres d'un club. Les adeptes pratiquant leur activité de manière individuelle ou collective sans adhésion à un club se comptent également par milliers.

Parce que le sport est un formidable vecteur de cohésion sociale, porteur de valeurs inclusives, la Ville s'engage pour proposer un accès au sport pour tous et toutes, chacun et chacune selon ses goûts, ses possibilités physiques et ses attentes. Le Service des sports (SPO) s'implique au quotidien pour que les membres des associations puissent pratiquer leurs disciplines sportives dans les

meilleures conditions possible. Pour cela, il entretient et gère les diverses et multiples installations sportives dont il a la charge: les centres sportifs, les stades, les piscines et les patinoires municipales qu’il met à la disposition du public, des clubs et des associations sportives. Afin d’encourager la pratique sportive et de promouvoir l’accès au sport pour tous et toutes, il offre, tout au long de l’année, une large palette d’activités sportives pour les enfants, les adultes et les seniors. Le SPO apporte également son appui lors de manifestations d’envergure régionale, nationale et internationale. Chaque année, ce sont plus de 3000 matchs, manifestations et événements sportifs tous publics et sports confondus qui se déroulent à Genève.

Subventions sportives

En 2019, les subventions financières octroyées se sont élevées à 5 146 621 francs répartis entre 103 bénéficiaires (associations faîtières cantonales, clubs de sport, organisateurs et organisatrices de manifestations sportives, etc.), représentant 39 sports différents. Les milieux sportifs genevois ont en outre bénéficié de subventions en nature pour un montant à hauteur de 6 401 962 francs, ce qui correspond à la mise à disposition d’installations sportives, de matériel, d’expertise et d’accompagnement divers, ainsi qu’au soutien des collaborateurs et collaboratrices du SPO. L’octroi de ces subventions est soumis à un certain nombre de conditions à remplir et répond à des critères prédéfinis.

Pour rappel, en 2018, la Ville de Genève a transféré, en raison de la mise en œuvre de la loi sur la répartition des tâches (LRT) entre les communes et le Canton en matière de sport (troisième train), 810 000 francs (fonds soutien à la relève et fonds soutien aux sportifs-ives individuel-le-s). Par ailleurs, le Conseil municipal de la Ville de Genève a voté, au budget 2019, une augmentation des subventions sportives de 403 000 francs.

La motion à laquelle le Conseil administratif donne réponse a été déposée en 2012. Il convient de préciser que depuis l’an dernier, un système de fonds a été mis en place pour tenir compte de la réalité actuelle et répondre de façon adaptée à la demande. Ainsi, au budget 2020, tenant compte des dernières nouveautés introduites, les subventions monétaires totalisent un montant de 5 233 400 francs à l’intention du monde sportif genevois, réparties ainsi:

- fonds soutien au sport 2 064 600 francs;
- fonds soutien aux associations cantonales 1 394 200 francs;
- fonds soutien aux manifestations 1 119 600 francs;
- fonds soutien au bénévolat 300 000 francs;
- fonds soutien prévention-intégration 150 000 francs;

- fonds spécial pour le sport féminin 200 000 francs (nouveau en 2020);
- subvention pour le développement de l'e-sport 5000 francs (nouveau en 2020).

Depuis cette année, et afin de soutenir spécifiquement le sport féminin, la Ville de Genève a créé une ligne budgétaire dédiée de 200 000 francs. Ce montant permettra de poursuivre le travail de terrain et de favoriser la pratique sportive féminine en donnant plus de moyens aux clubs et associations qui la soutiennent et la développent.

Cette volonté de faciliter la pratique du sport – indépendamment du genre ou de l'origine de l'athlète – se traduit également par un soutien actif au sport-handicap et en menant des actions de sensibilisation favorisant une meilleure inclusion et une plus grande mixité.

Infrastructures sportives

Par ailleurs, en matière d'infrastructures sportives, des rénovations importantes et de nouvelles constructions sont prévues. A l'horizon 2030, plus de 300 millions de francs seront investis pour planifier, construire, rénover, optimiser les équipements sportifs.

Ces investissements sont le fruit d'une démarche initiée en 2011 lors du regroupement du domaine du sport au sein du même département que la culture. Un vaste travail d'état des lieux a été mené en partenariat avec le Conseil municipal qui a donné les moyens financiers pour ce faire (proposition PR-971). Ce travail a été réalisé par des mandataires afin d'objectiver la situation. Il a permis de diagnostiquer l'état constructif des 24 centres sportifs et d'analyser les plannings des usagers et usagères et les pratiques des différents sports.

En outre, une enquête sociologique a permis d'établir que les usagers et usagères des Vernets sont à raison de 50% des résident-e-s des autres communes genevoises, alors que la piscine de Varembe est au contraire plutôt fréquentée à raison de 70% environ par les habitant-e-s du quartier. Alors que la région genevoise connaît une forte croissance démographique, très largement supérieure à la moyenne européenne, les conclusions de cet état des lieux sont que notre parc d'équipements est vieillissant, nos infrastructures sont saturées en raison de l'augmentation du nombre de pratiquant-e-s, et notre offre est inadaptée à des disciplines sportives en constante évolution, en particulier pour la pratique libre, et par ailleurs trop orientée sur la pratique masculine.

En sus, les manifestations ne peuvent pas être développées faute de salle dédiée, sauf à priver les usagers et usagères des entraînements et des matchs

durant près de deux mois et demi par an. En 2014, par ailleurs, l'enquête nationale révèle qu'à Genève la pratique sportive est en hausse, à l'instar de cette évolution constatée partout en Suisse.

Eu égard à l'évolution démographique qui prévoit au moins 20 000 nouvelles personnes (habitat-emploi) en Ville de Genève à l'horizon 2030, un travail a été mené entre le Service d'urbanisme (URB) et le SPO pour établir un plan directeur des équipements sportifs tenant compte des différents constats de l'étude précitée et en confrontant nos données avec les normes de l'Office fédéral du sport (OFSP) et la situation vécue par d'autres villes suisses.

Dès lors, ce plan directeur prend en compte les axes suivants:

- rénover les centres sportifs;
- augmenter l'offre en équipements sportifs;
- adapter les équipements aux nouvelles pratiques;
- collaborer au développement coordonné des équipements du Grand Genève.

L'ensemble de ces travaux prévus sont présentés dans le plan directeur des équipements sportifs qui propose des mesures à court, moyen et long termes concertées avec les services municipaux concernés. Ce plan a été validé le 24 mai 2017 par le Conseil administratif. Il a ensuite été présenté publiquement le 4 juillet 2017 et remis à la commission des sports du Conseil municipal.

Soutien spécifique au sport amateur

Le soutien au sport amateur ne peut donc pas se faire de manière isolée et s'inscrit dans l'ensemble des mesures mises en place par le SPO de la Ville de Genève pour soutenir financièrement et matériellement les acteurs sportifs dans le développement de leur offre. Ainsi, la majorité des associations subventionnées met l'accent sur le sport pour tous et des activités dédiées en priorité aux jeunes. Cela représente environ 11 500 jeunes (enfants et adolescents) qui bénéficient du soutien de la Ville de Genève, et très souvent de nos infrastructures. A ce jour, les subventions de la Ville de Genève vont donc majoritairement au sport amateur et pour soutenir les mouvements juniors.

Ces subventions permettent de soutenir les associations dont le rôle est justement de détecter les futurs talents et de valoriser ce potentiel via leurs clubs et les centres de la relève sous la responsabilité du Canton. Ainsi, nous ne devons pas opposer les deux, sport amateur au sport d'élite, car l'un nourrit l'autre et inversement.

Cela étant, un soutien financier plus conséquent aux clubs serait nécessaire à terme afin, d'une part, de leur permettre de faire face à l'augmentation de

leurs charges et, d'autre part, de permettre de baisser encore les frais de cotisations des membres, et en particulier des familles. Le besoin de soutien financier sera également corrélé au développement de la pratique sportive en général, à la diversification de l'offre sportive mais aussi à la nécessaire professionnalisation partielle de certaines activités (encore à l'étude).

Les subventions allouées par le SPO permettent entre autres aux clubs de maintenir leurs cotisations à un niveau raisonnable (réductions pour fratries et matériel et/ou équipement partiellement compris). Mais la Ville de Genève ne peut porter seule le poids du développement du monde sportif. C'est pourquoi elle œuvre activement à responsabiliser et solliciter les autres acteurs publics concernés, notamment le Canton et les autres communes genevoises, pour qu'ils contribuent également à ce développement.

Enfin, comme la commission des sports du Conseil municipal en a été informée le 14 avril 2020, des moyens financiers supplémentaires seront certainement nécessaires pour soutenir les acteurs et actrices dans le domaine du sport face aux problèmes rencontrés en lien avec la pandémie du Covid-19.

A ce stade, ce montant ne peut encore être estimé. L'évaluation des besoins se fera sur la base du projet de soutien régional coordonné (Fonds cantonal d'aide au sport, Canton de Genève, Ville de Genève, Association des communes genevoises ACG) et tiendra compte des aides accordées par la Confédération, les cantons, l'ACG et les communes.

Une fois ces besoins chiffrés, le Conseil administratif ne manquera pas d'en informer le Conseil municipal, et en particulier les commissions des sports et des finances.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le conseiller administratif:
Sami Kanaan